

Généré par application kalanso sur PLAYSTORE

Sujet : Philosophie — 23/09/2026 04:30 creat by Kalanso App

La liberté chez Sartre : être condamné à être libre

La liberté est un thème central de la philosophie existentielle de Jean-Paul Sartre. Pour lui, l'homme n'est pas seulement libre par moments ou dans certaines situations : il est **radicalement libre**, et cette liberté est à la fois sa grandeur et son fardeau. Dans *L'être et le néant* (1943), Sartre développe une analyse ontologique de la liberté qui bouleverse les conceptions traditionnelles. Il ne s'agit pas d'une liberté comme simple capacité de choix parmi des options données, mais d'une liberté qui est l'essence même de la conscience humaine. Cette liberté est si totale qu'elle devient une condamnation. Nous examinerons d'abord la thèse sartrienne de la liberté radicale, puis le concept de mauvaise foi, avant d'aborder la dimension éthique et politique de cette liberté, et enfin les critiques adressées à cette position.

1. La liberté comme essence de l'homme

Pour Sartre, l'existence précède l'essence. Cela signifie que l'homme n'est pas défini d'avance par une nature, un destin ou un Dieu. Il existe d'abord, puis se définit par ses actes. Cette idée a une conséquence majeure : l'homme est **libre**, c'est-à-dire qu'il n'est rien d'autre que ce qu'il se fait. La liberté n'est pas une propriété parmi d'autres ; elle est la structure même de la conscience, que Sartre nomme la liberté ontologique.

La conscience est toujours conscience de quelque chose, mais elle est aussi néant : elle n'est pas ce qu'elle est et est ce qu'elle n'est pas. Ce jeu du néant permet à la conscience de se détacher du monde et de ses déterminations. Ainsi, même dans une situation contraignante, je reste libre de la manière dont je vis cette contrainte. Un prisonnier, par exemple, n'est pas libre de sortir de sa cellule, mais il est libre de donner un sens à sa captivité : il peut se révolter, se résigner, espérer, etc. Sartre illustre cela par l'analyse du rocher : le rocher n'est un obstacle que parce que j'ai un projet de le franchir. Sans projet, il n'est ni obstacle ni moyen.

Cette liberté est **absolue** et **sans excuse**. Sartre écrit : « L'homme est condamné à être libre ». Condamné, car il n'a pas choisi d'être libre ; mais libre, car une fois jeté dans le monde, il est responsable de tout ce qu'il fait. Il n'y a pas de déterminisme psychologique ou social qui puisse totalement annuler la liberté. Même nos émotions, nos désirs, nos croyances sont des choix que nous assumons, souvent sans le savoir.

2. La mauvaise foi : fuir sa liberté

Puisque la liberté est angoissante, nous cherchons souvent à la fuir. Sartre appelle **mauvaise foi** cette attitude consistant à se mentir à soi-même pour se cacher sa propre liberté. La mauvaise foi n'est pas un mensonge à autrui, mais un mensonge à soi. Elle consiste à se traiter comme une chose, à nier sa transcendance.

L'exemple célèbre de la femme à son premier rendez-vous illustre ce phénomène. Elle sait que son interlocuteur a des intentions sexuelles, mais elle refuse de l'entendre. Elle réduit son corps à un objet purement physique, tout en maintenant la conversation sur des sujets spirituels. Elle se coupe en deux : d'un côté, une pure conscience désincarnée ; de l'autre, un corps-objet. Ainsi, elle échappe à la responsabilité de son désir et de son choix.

Un autre exemple est celui du garçon de café. Il joue son rôle avec une précision mécanique : il se déplace comme un automate, sa voix est stéréotypée, ses gestes sont réglés. Il fait semblant d'être un garçon de café, comme si son métier définissait son être. En réalité, il n'est pas essentiellement garçon de café ; il a choisi de l'être, et il pourrait choisir autrement. Mais il préfère se cacher derrière une essence factice pour ne pas affronter sa liberté.

La mauvaise foi est possible parce que la conscience est double : elle est à la fois facticité (ce qu'elle est) et transcendance (ce qu'elle n'est pas). En niant l'un des deux aspects, on se ment. Mais la mauvaise foi n'est jamais totale ; elle est instable, car la vérité finit toujours par resurgir.

3. Liberté et responsabilité : vers une éthique existentialiste

Si je suis libre, je suis **responsable**. Responsable non seulement de mes actes, mais aussi de l'humanité tout entière. Sartre affirme que lorsqu'un homme choisit, il choisit pour tous les hommes. En effet, en me choisissant, je propose une image de l'homme qui vaut universellement. Si je choisis de me marier, je dis implicitement que le mariage est une valeur pour tous. Si je choisis la violence, je légitime la violence comme moyen de résolution des conflits.

Cette responsabilité est écrasante. Elle produit l'**angoisse**, que Sartre distingue de la peur. La peur est dirigée vers un objet du monde ; l'angoisse est la conscience de ma liberté infinie. Je suis angoissé parce que je ne peux m'appuyer sur rien de solide : ni Dieu, ni morale préétablie, ni déterminisme. Je dois inventer mes valeurs.

Dans *L'existentialisme est un humanisme* (1946), Sartre répond aux critiques : l'existentialisme n'est pas une philosophie du désespoir, mais une philosophie de l'action. Puisque Dieu n'existe pas, l'homme est seul et sans excuse. Mais c'est précisément ce qui fait sa dignité : il est l'auteur de son destin. L'humanisme sartrien

consiste à reconnaître que l'homme est constamment en projet, qu'il se dépasse vers un avenir, et qu'il n'est jamais figé.

Cependant, cette liberté n'est pas purement individuelle. Sartre reconnaît que je suis toujours en situation, avec des contraintes sociales, historiques, corporelles. Ma liberté s'exerce dans un monde déjà structuré par autrui. Mais ces contraintes ne suppriment pas ma liberté ; elles la rendent concrète. La liberté doit se conquérir contre les obstacles, et c'est dans cette lutte qu'elle se réalise.

4. Critiques et prolongements

La conception sartrienne de la liberté a suscité de nombreuses critiques. Les structuralistes, comme Lévi-Strauss ou Althusser, ont souligné que l'homme est déterminé par des structures inconscientes (langage, parenté, économie) qui limitent sa liberté. Bourdieu a montré que nos choix sont souvent le produit de notre habitus social, et que l'illusion de la liberté masque des déterminismes cachés.

D'autres philosophes, comme Merleau-Ponty, ont reproché à Sartre d'opposer trop radicalement la conscience et le monde, et de faire de la liberté une puissance abstraite. Pour Merleau-Ponty, la liberté est incarnée, elle s'exprime dans le corps et dans l'histoire collective. De même, Simone de Beauvoir, compagne de Sartre, a étendu l'analyse existentialiste à la condition féminine : la femme n'est pas libre dans un monde dominé par les hommes, mais elle peut se libérer par le travail et la création.

Enfin, la notion de mauvaise foi a été réutilisée dans des contextes variés, notamment en psychanalyse existentielle et en sociologie. Elle reste un outil précieux pour analyser les mécanismes de déresponsabilisation et d'aliénation.

Conclusion

La liberté chez Sartre est une notion vertigineuse. Elle n'est pas un attribut que l'on possède, mais une condition que l'on est. Être libre, c'est être condamné à choisir, à se faire, à assumer la responsabilité de soi et du monde. Cette liberté est angoissante, et c'est pourquoi nous la fuyons souvent dans la mauvaise foi. Mais elle est aussi la source de notre dignité : rien ne nous détermine absolument, et nous pouvons toujours nous réinventer. Cette philosophie, bien que critiquée, reste une invitation puissante à l'action et à la lucidité. Elle nous rappelle que, même dans les pires situations, nous gardons une part de liberté : celle de donner un sens à notre existence.